

NEUF AVOCAT.E.S DE MCMILLAN RECONNU.E.S DANS LE NUMÉRO SPÉCIAL DE 2021 DE LEXPERT SUR LES AVOCAT.E.S DE PREMIER PLAN EN INFRASTRUCTURES AU CANADA

Publié le 6 août, 2021

Catégories: [Actualités](#)

McMillan est fier d'annoncer que neuf de ses avocat.e.s figurent parmi les avocat.e.s reconnu.e.s pour leur expertise exceptionnelle dans le numéro spécial de 2021 de Lexpert sur les avocat.e.s de premier plan en infrastructures au Canada.

Les avocat.e.s cité.e.s sont choisi.e.s en fonction de leur réputation de chef de file au sein du secteur des infrastructures et de leur bon classement dans le répertoire *Canadian Legal Lexpert Directory*. Nos félicitations à :

- Jason J. Annibale, Toronto
- Paul J. Avis, Toronto
- Geza R. Banfai, Toronto
- Mary Flynn-Guglietti, Toronto
- Glenn Grenier, Toronto
- Julie Han, Toronto
- Ahsan Mirza, Toronto
- Timothy J. Murphy, Toronto
- Peter A. Willis, Toronto

Le numéro spécial de 2021 de Lexpert sur les infrastructures sera distribué avec le numéro du 5 août 2021 du quotidien *The Globe and Mail*, ainsi qu'aux lecteurs de *Canadian Lawyer Inhouse*, de *Lexpert Legal Newswire* et de *Canadian Newswire Inhouse*. En outre, les participant.e.s au congrès annuel du CCPPP auront accès au numéro spécial par voie numérique. Cette publication ciblant un secteur d'activités sera axée sur le secteur des infrastructures et les secteurs connexes tels l'immobilier commercial, la construction, le financement de projets et les partenariats public-privé (PPP). Vous pouvez lire la version intégrale du guide [ici](#).

Le [groupe national de la construction et des infrastructures](#) de McMillan est formé de deux groupes interdisciplinaires hautement intégrés et coordonnés : Construction et infrastructures et Financement de

projets et PPP. Ces deux groupes de pratique collaborent au sein du groupe national de la construction de McMillan. Ce dernier comprend plus de 50 avocat.e.s de partout au Canada qui exercent en droit de la construction et des PPP de manière exclusive ou dans le cadre d'une pratique plus large. Nos avocat.e.s exercent leur profession ensemble, peu importe leur bureau d'attache, afin d'avoir recours de manière transparente à l'expertise et aux équipes qui conviennent dans l'ensemble du pays et d'offrir au client un service de calibre supérieur en ce qui a trait à chaque aspect de la construction et des infrastructures. Les membres de ce groupe emploient une approche axée sur la résolution de problèmes afin d'intégrer à la fois la perspective de l'avocat.e et celle du / de la procureur.e et d'en venir ainsi à des solutions plus créatives, complètes et pratiques pour relever les défis des clients, que ce soit dans le cadre de transactions, du règlement des différends ou encore de la gestion du risque. Ce groupe bénéficie depuis longtemps d'une excellente réputation en raison de ses compétences et de son savoir-faire, en particulier au point de rencontre entre les politiques de projet et les pratiques en matière d'approvisionnement.